



M. Le Préfet

Préfecture de la Vendée
29 rue Delille
85922 La Roche-sur-Yon cedex 9

Poiré-sur-Vie, le 9 septembre 2025

Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale
Société VALDEFIS – commune du Poiré-sur-Vie (85)
Réponse à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe)

Monsieur Le Préfet,

La société VALDEFIS a déposé le 18 février 2025 un dossier de demande d'autorisation environnementale jugé complet et régulier le 28 mai 2025, relatif à la plateforme de valorisation de biomasse qu'elle exploite sur la commune du Poiré-sur-Vie (85).

Par la présente, la société VALDEFIS prend acte de l'absence d'avis émis sur le dossier par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAE) des Pays de la Loire au 5 août 2025, soit dans le délai réglementaire de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de l'environnement.

En conséquence, la société VALDEFIS n'a pas de compléments particuliers à apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Benjamin SELIN

Co-Gérant

SAS VALDEFIS

Au Capital de 102 480 €

La Loge - 85170 LE POIRE SUR VIE

☎ 02 51 36 34 19 - accueil@valdefis.com

RCS La Roche sur Yon - Siret 447 952 714 00031

TVA Intracommunautaire FR 75 447 952 714